

<https://havre-est.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article423>



Prix "Non Au Harcèlement"

2021-2022

- Climat scolaire - Prévention des violences et du harcèlement -



Date de mise en ligne : lundi 3 janvier 2022

Copyright © Circonscription du Havre Est - Tous droits réservés

Le prix "Non au harcèlement" est organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et du sport avec le soutien de la Mutuelle MAE. Il a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles dès les classes de CP, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement et le cyberharcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo ; celle-ci servant de support de communication pour le projet pérenne qu'ils souhaitent mener dans leur établissement.

Ce prix récompense les projets collectifs dénonçant ce phénomène ou proposant des solutions pour lutter contre le harcèlement entre pairs, le cyberharcèlement et le harcèlement sexiste et sexuel.

Cette année, vous avez jusqu'au 4 février pour envoyer vos créations.

Pour en savoir plus :

<https://eduscol.education.fr/2052/prix-non-au-harcelement>

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/laureats-du-concours-non-au-harcelement-323019>